

## Questions et réponses sur l'utilisation des ÉPI :

### Q1 | Pourquoi faut-il désormais réutiliser certains équipements de protection individuelle?

**R |** Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) demande aux CISSS et CIUSSS d'utiliser judicieusement les équipements de protection individuelle (EPI). Les stratégies de réutilisation de l'EPI sont exceptionnelles et s'appliquent uniquement **dans ce contexte**. Ces pratiques découlent d'avis d'experts pour assurer la sécurité des travailleurs et sont en accord avec les lignes directrices de l'Institut national de santé publique (INSPQ) et les orientations du MSSS.

**Présentement, la réutilisation implique l'utilisation de l'équipement par le même professionnel de la santé. Suivre les recommandations de l'établissement sur la réutilisation de l'EPI.**

### Q2 | Pour quelles raisons dois-je porter une protection oculaire?

**R |** La protection oculaire permet de protéger les yeux et/ou le visage des éclaboussures potentielles et des sécrétions respiratoires pouvant être projetées lors de la toux ou d'éternuement.

Selon les pratiques de base, doit être portée lors d'un soin qui risque de provoquer des éclaboussures (sang, liquides biologiques, sécrétions, excréments).

### Q3 | Quelles sont les protections oculaires qui doivent être réutilisées?

**R | Le masque de procédure avec protection oculaire intégrée** ne peut pas être réutilisé. Cette protection doit être jetée lorsque le masque de procédure est souillé, endommagé ou mouillé, ou à la sortie d'une chambre en précautions additionnelles Gouttelettes-Contact.

**Les protections oculaires à usage unique peuvent être réutilisées par un même professionnel pendant un même quart de travail ou plus, selon leur disponibilité.** Elles incluent : la visière, une pièce avec mousse au front à usage unique ou avec élastique, la visière avec clip (permettant de changer la visière) et la lunette.

**La lunette de protection réutilisable** peut être réutilisée si elle est attribuée à un même professionnel.

**À NOTER | Le professionnel est responsable de la désinfection et de l'intégrité de son équipement de protection individuelle. La protection oculaire doit être jetée lorsque son intégrité n'est plus assurée (ex. : bris de la protection oculaire ou de l'élastique) (INSPQ, 2020).**

**La protection oculaire doit demeurer en tout temps en place sur le visage. Elle ne doit jamais se retrouver dans le cou, sur la tête, etc.**

**Q4 | Est-ce que les lunettes de prescription sont considérées comme une protection adéquate?**

**R |** Les lunettes de prescription ne sont pas considérées comme une protection adéquate (aucune protection latérale). Elles peuvent être portées sous une protection oculaire lorsque requises, afin d'assurer une vision adéquate pour effectuer la tâche demandée.

**Q5 | Est-ce que les lunettes de sécurité peuvent être utilisées?**

**R |** Des « lunettes de sécurité » peuvent être utilisées, et ce, afin de protéger les yeux des éclaboussures directes et indirectes (protection latérale obligatoire). Cela dit, le professionnel est responsable de la désinfection et de l'intégrité de son équipement de protection individuelle.

**Q6 | De quelle manière est-il possible de désinfecter ma protection oculaire?**

**R |**

- Il faut utiliser une solution désinfectante et un linge propre ou une lingette désinfectante (en usage dans l'établissement). Lors de l'utilisation d'une solution, respecter la dilution du produit recommandée par le responsable en Hygiène et salubrité. Inscire la date de la dilution sur le produit et la jeter une fois la durée de vie atteinte.
- Il faut respecter le temps de contact de la solution ou du produit (se référer aux instructions du fabricant) ex. : pour la lingette Oxyvir, le temps de contact est de 1 minute.
- Il faut s'assurer que la surface demeure mouillée durant le temps de contact recommandé.
- Lorsque des saletés sont présentes, il faut procéder à un nettoyage préliminaire suivi d'une désinfection avec la solution ou la lingette.
- Les protections oculaires ne doivent pas être envoyées à la stérilisation (unité de retraitement des dispositifs médicaux) ou dans des appareils (ex. : lave-bassine) pour être désinfectées.

**À NOTER | Pour consulter la procédure de réutilisation de la protection oculaire réalisée par le Service du développement organisationnel et de la prévention des risques en milieux de travail – SST :**

<https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/groupe/sant%C3%A9-et-s%C3%A9curit%C3%A9-au-travail-sst>

**Q7 | Est-ce que le masque et la protection oculaire peuvent être conservés pour voir d'autres usagers?**

**R |**

- **LE MASQUE ET LA PROTECTION OCULAIRE |** Le masque et la protection oculaire peuvent être conservés lors de soins prodigués à une même clientèle ex. : zone froide (usagers asymptomatiques) ou zone chaude (cas confirmés de la COVID-19).

La protection oculaire doit être désinfectée et le masque remplacé :

- dans les zones froides : à la sortie d'une chambre en précautions additionnelles Gouttelettes-Contact;
- dans les zones tièdes : entre chaque usager.

Lors de la pause, du temps de repas ou si le masque de procédure est souillé ou humide, retirer sécuritairement l'EPI :

- S'ASSURER d'avoir à l'extérieur de la chambre ou du local un contenant propre identifié au nom du professionnel ou un sac de plastique de type ZIPLOC (assez grand pour mettre la protection oculaire);
- EFFECTUER l'hygiène des mains;
- Retirer la protection oculaire en la manipulant par les côtés ou l'arrière et en évitant de toucher le devant;
- DÉSINFECTER la protection oculaire avec une lingette ou avec la solution et un linge propre;
- Au besoin, une fois le temps de contact du produit respecté, RINCER avec un linge propre et de l'eau si la visibilité est compromise par le produit désinfectant;
- DÉPOSER la protection oculaire avec l'élastique ou la monture vers le haut dans le contenant propre identifié au nom du professionnel;
- EFFECTUER l'hygiène des mains.

- **LE MASQUE DE PROCÉDURE** | ne peut être réutilisé. Le retirer avec les élastiques (ATTENTION : ne touchez pas votre visage) et le jeter à la poubelle. Effectuer l'hygiène des mains.
- **LE MASQUE N95** | peut être réutilisé selon certaines conditions (**référer aux questions 13 à 15**).

#### Q8 | Dans quelle situation dois-je porter un N95 et une protection oculaire?

**R** | Les précautions Aérienne-Contact, incluant le port du masque N95 et de la visière, s'appliquent lors d'une suspicion ou d'une confirmation de COVID-19 chez un cas à risque de détérioration rapide nécessitant une intervention médicale générant des aérosols (IMGA) ou lors de la réalisation d'une IMGA.

Ce sont les IMGA à **risque reconnu et à risque possible de transmission d'aérosols infectieux** qui nécessitent des précautions additionnelles Aériennes-Contact avec protection oculaire, incluant le port du masque N95.

#### Q9 | Qu'est-ce qu'une IMGA?

**R** | La liste actuelle des interventions médicales générant des aérosols (IMGA) retenue par l'INSPQ incluent <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2960-intervention-medicale-generant-aerosol-covid19.pdf>

- Les IMGA à **risque reconnu et à risque possible de transmission d'aérosols infectieux** nécessitent des précautions additionnelles Aérienne-Contact avec protection oculaire.
- Les IMGA à **risque non documenté**, nécessitent des précautions additionnelles Gouttelettes-Contact avec protection oculaire.

**Considérant la possibilité d'une augmentation de la transmission lors de la réalisation des interventions à risque reconnu et à risque possible de transmission d'aérosols infectieux, en plus de la mise en place des précautions additionnelles Aérienne-Contact avec protection oculaire et masque N95, il faut :**

- Limiter ces interventions à celles qui sont absolument essentielles;
- Autant que possible, tenter de planifier à l'avance la réalisation des IMGA pour éviter de les réaliser en urgence;
- Respecter le temps d'attente requis (nombre de changements d'air) post IMGA avant d'entrer dans la pièce sans masque N95;
- Limiter le nombre de personnes présentes dans la pièce aux travailleurs de la santé expérimentés et nécessaires pour réaliser l'intervention;
- Porter une blouse imperméable jetable.

**Q10 | Est-ce que le masque N95 est requis en tout temps lors de précautions additionnelles Aérienne-Contact avec protection oculaire?**

**R |** Lors des soins à un cas suspect ou confirmé de COVID-19, le N95 n'est pas requis :

- Si des IMGA ne sont pas en cours ou si le temps d'attente post IMGA est respecté;
- Si l'utilisateur est intubé en circuit fermé et qu'il n'y a pas de risque majeur de déconnection du circuit de ventilation (ex. : usager en position ventrale).

Le port du masque de procédure dans ces conditions est acceptable.

**Q11 | Pourquoi faut-il procéder à un test d'ajustement (fit test) pour le masque N95?**

**R |** Pour être efficace, le masque N95 doit former un joint étanche avec le visage de son utilisateur afin d'empêcher l'air de pénétrer par le pourtour. Le test d'ajustement permet d'identifier le masque qui correspond le mieux à votre visage et de vérifier s'il est correctement ajusté.

Il n'y a pas de modèle universel de N95, c'est-à-dire, qui convient à tout le monde, c'est pourquoi vous devez en tout temps utiliser le masque qui vous a été recommandé.

**Q12 | Pourquoi dois-je réaliser un test d'étanchéité à chaque utilisation?**

**R |** Le test d'étanchéité permet de vérifier si le masque N95 est installé correctement sur votre visage et s'il effectue correctement son travail (en pression négative et positive). La méthode de vérification est enseignée à chaque utilisateur lors du test d'ajustement par le technicien ou la technicienne qui procède à l'ajustement. Il est possible de contacter le service de santé et de sécurité du CIUSSS pour obtenir plus d'informations ou pour avoir un rappel sur la façon d'effectuer ce test.

### Q13 | Comment réutiliser le masque N95 de façon sécuritaire?

R | Le N95 peut être réutilisé :

Par le **même professionnel (utilisateur unique)**;

Pour un maximum de 5 utilisations (tant que son intégrité est assurée – référer aux indications à la question 15) **ET** lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- Il doit être utilisé avec une visière. L'utilisation du N95 avec une visière permet de protéger le masque lors des soins et d'ainsi réduire la contamination de la surface. En l'absence de visière, une protection oculaire doit être utilisée et un masque de procédure doit couvrir le N95. Jeter le masque de procédure après le soin.
- Un test d'étanchéité doit être effectué avant chaque utilisation (référer à la question 12). Mettre des gants pour manipuler le N95 utilisé et procéder à l'hygiène des mains avant et après l'avoir touché.
- Pour préserver l'intégrité du masque et lui permettre de sécher entre les utilisations, le conserver selon une ou l'autre des méthodes suivantes :
  - dans un contenant propre (sans couvercle) puis dans un sac en papier identifié au nom du professionnel; **ou**
  - dans un sac de papier identifié au nom du professionnel.
- Le sac de papier doit être jeté après chaque utilisation.
- Les sacs de plastique ne sont pas recommandés pour conserver cet équipement. Référer aux séquences vidéo 2 ou 3 (question 14) pour visualiser les méthodes de réutilisation.

### Q14 | Quels sont les contenants requis pour réutiliser mon équipement de protection?

R | Deux contenants sont utilisés :

1. **POUR LA PROTECTION OCULAIRE** : un contenant propre ou un sac de plastique de type ZIPLOC (assez grand pour mettre la protection oculaire). **Le sac de plastique doit être changé quotidiennement.**
2. **POUR LE N95** : un contenant de plastique et/ou un sac de papier.

**Identifier** le contenant au nom du professionnel avec un crayon permanent ou un « P-TOUCH ». Les autocollants sont à proscrire car ils ne sont pas nettoyables.

### Q15 | Quelles sont les indications pour jeter le masque N95?

R | Le masque N95 doit être jeté :

- Lorsqu'il est endommagé (élastiques cassés ou périmés, pince nasale ou coussinet brisé, etc.);
- Si le test d'étanchéité n'est pas concluant ou si la respiration est difficile pendant son utilisation;

- Lorsqu'il est contaminé par le sang, les sécrétions respiratoires ou nasales ou d'autres fluides corporels d'un usager, par du maquillage;
- Lorsqu'il a été utilisé lors d'une intervention générant des aérosols (IMGA) à **risque reconnu et à risque possible de transmission d'aérosols infectieux**, sauf si des mesures étaient en place pour réduire la contamination de la surface du masque :
  - port de la visière ou N95 recouvert d'un masque de procédure;
  - port du masque de procédure par l'utilisateur.
- Lorsqu'il a atteint 5 utilisations.

**Q16 | Quelle est la séquence pour désinfecter ma protection oculaire et la réutiliser ensuite sans me contaminer?**

**R |** Suite aux recommandations de l'INSPQ, le Service de prévention et contrôle des infections a détaillé la séquence d'habillage et de déshabillage pour chacune des précautions additionnelles soit : Gouttelettes-Contact avec réutilisation de la protection oculaire et Aérienne-Contact avec réutilisation de la protection oculaire et du N95. Elles sont basées sur les étapes de l'ASSTSAS et incluent la réutilisation des EPI.

**LES SÉQUENCES EN SUPPORT VISUEL**

**Vous êtes invités à prendre connaissance des outils suivants :**

**Gouttelettes-Contact avec réutilisation de la protection oculaire**

- [\(Tableau\) Procédure d'habillage et de déshabillage pour les précautions additionnelles gouttelettes-contact avec réutilisation de la protection oculaire](#)
- [Séquence vidéo 1](#)

**Aérienne-Contact avec réutilisation de la protection oculaire et du N95**

- [\(Tableau\) Procédure d'habillage et de déshabillage pour les précautions additionnelles aérienne-contact avec réutilisation de la protection oculaire \(visière obligatoire\) et du masque N-95 \(méthode 1 de retrait du N-95\)](#)
- [Séquence vidéo 2 \(séquence complète et méthode 1 de retrait du N-95\)](#)
- [\(Tableau\) Procédure d'habillage et de déshabillage pour les précautions additionnelles aérienne-contact avec réutilisation de la protection oculaire \(visière obligatoire\) et du masque N-95 \(méthode 2 de retrait du N-95\)](#)
- [Séquence vidéo 3 \(méthode 2 de retrait du N-95\)](#)

**Les pratiques de travail sécuritaires suivantes doivent être appliquées en tout temps :**

- S'assurer de connaître et maîtriser les séquences d'habillage et de déshabillage;

- S'abstenir de toucher ses yeux, son nez ou sa bouche avec des mains potentiellement contaminées;
- Porter adéquatement le masque de procédure, le N95 et la protection oculaire (ne doivent jamais se retrouver dans le cou, sur la tête, accrochés à une oreille, etc.);
- Au retrait de l'équipement, éviter la contamination de l'environnement en :
  - Jetant immédiatement l'équipement à la poubelle (si requis);
  - Déposant immédiatement le N95 et la protection oculaire réutilisable dans leur contenant respectif.